



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget

Question écrite n° 41064

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur les recommandations du rapport de la Cour des comptes du 14 octobre 2013 portant sur les finances publiques locales. Ce rapport préconise de vérifier après deux ou trois ans, lorsqu'une mutualisation est engagée, qu'elle se traduit par une économie sur les budgets de fonctionnement agrégés du groupement et des communes membres et de mesurer celle-ci. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41064

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11161

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)